

Héricourt, le 03 avril 2024

GAUSSIN S.A. annonce l'ouverture d'une procédure de sauvegarde

GAUSSIN (ALGAU - FR0013495298) annonce l'ouverture ce jour d'une procédure de sauvegarde par le Tribunal de Commerce de Vesoul qui s'inscrit dans une volonté de garantir la pérennité de l'entreprise et de maintenir l'emploi.

Comme détaillé dans les communications précédentes, le Groupe GAUSSIN fait face depuis plusieurs mois à des difficultés opérationnelles et de gouvernance qui ont fortement impacté la capacité industrielle de l'entreprise avec une baisse du chiffre d'affaires (cf. *CP du 26 janvier et 14 février 2024*). Le besoin en fonds de roulement consolidé du Groupe a augmenté en raison de commandes mal maîtrisées de la part de Metalliance entraînant 34 millions d'encours non facturés au 31 décembre 2023.

La situation de Metalliance, filiale du Groupe à 98%, qui s'est placée en procédure de sauvegarde, à la suite de la décision unilatérale litigieuse et sans concertation de son directeur général n'a fait qu'accentuer les difficultés. Industriellement, l'assemblage et la livraison des véhicules logistiques depuis le site de Saint-Vallier sont perturbés. Au niveau financier, malgré une recapitalisation par sa maison-mère de 10 millions d'euros en 2023, l'ouverture de cette procédure a provoqué une créance de la part de Metalliance de 16 millions d'euros à l'égard du Groupe.

En parallèle, les efforts déployés à la recherche de nouveaux partenaires financiers n'ont pu se concrétiser à date. Les manifestations d'intérêt ne permettent pas d'apporter au Groupe une solution de refinancement pérenne, la préservation de l'emploi et la protection du savoir-faire et de la propriété intellectuelle de l'entreprise. En conséquence, la mission de Steve FILIPOV, Directeur Général Délégué, a pris fin conformément aux dispositions prises lors du Conseil d'Administration du 22 février.

C'est dans ce contexte, que le tribunal a désigné la Selarl BCM, représentée par Me Charles-Henri CARBONI en qualité d'administrateur judiciaire chargé de GAUSSIN SA, et Me Flavien MARCHAL en qualité de mandataire judiciaire.

En amont, GAUSSIN SA avait sollicité l'ouverture d'un mandat ad hoc en date du 21 novembre 2023, lequel a été converti le 16 février 2024 en conciliation. Procédures jusqu'ici restées confidentielles conformément à la réglementation en vigueur.

Le Tribunal a ouvert une période d'observation de 6 mois renouvelable.

Durant cette période, Christophe GAUSSIN et Me Charles-Henri CARBONI travailleront sur un plan de continuité et un aménagement des échéances de dettes. Ils poursuivront notamment les mesures de restructurations déjà initiées et s'attèleront à mobiliser de nouveaux partenaires industriels et financiers afin d'assurer une relance durable des activités.

Le maintien de l'emploi et des compétences reste la priorité absolue du Groupe.

Il n'y a pas de situation de cessation des paiements et la continuité d'exploitation sur les six prochains mois est assurée par une trésorerie positive en date du 21 mars, sans recours à des financements externes.

Pour répondre à court terme à la demande des clients et générer du chiffre d'affaires, une partie de l'assemblage des véhicules logistiques pourrait se faire depuis le site d'Héricourt. L'entreprise a en effet le stock, les équipes disponibles (achat, supply chain, qualité...) et une main d'œuvre qualifiée pour en assurer la production.

Le marché sera tenu régulièrement informé de l'avancement de cette procédure de sauvegarde et de la situation financière du Groupe.

Compte tenu notamment de la situation de METALLIANCE, le Groupe ne sera pas en mesure d'arrêter et publier ses états financiers du 31 décembre 2023 dans les délais, lesquels seront publiés à une date ultérieure.

À propos de GAUSSIN

GAUSSIN est une société d'engineering qui conçoit, assemble et commercialise des produits et services innovants dans le domaine du transport et de la logistique. Son savoir-faire englobe les transports de marchandises et de personnes, les technologies autonomes permettant un usage sans chauffeur de type Automotive Guided Vehicles, et l'intégration de tous types de batteries, notamment électriques et hydrogènes. Avec plus de 50 000 véhicules à travers le monde, GAUSSIN bénéficie d'une forte notoriété sur quatre marchés en pleine expansion : les terminaux portuaires et aéroportuaires, la logistique et people mobility. Le groupe a noué des contrats avec des entreprises mondiales : Qatar Airways Cargo, Maersk APMT, UPS et Amazon. Chacun de ces partenaires est leader mondial dans son secteur. GAUSSIN a élargi son business model avec la signature de contrats de licence accélérant la diffusion de sa technologie à travers le monde. Le rachat de METALLIANCE consacre l'émergence d'un groupe international présent sur tous les segments de véhicules intelligents et propres.

GAUSSIN est cotée sur Euronext Growth à Paris depuis 2010 (EURONEXT GROWTH - FR0013495298). Plus d'informations sur www.GAUSSIN.com



Contacts

GAUSSIN

Arthur Denez, a.denez@gaussin.com

+33(0)6.59.54.97.55